RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026 à 20 h

Education, Sports, Vie Associative et Développement Culturel

Cinéma

8. Signature de l'avenant permettant la reconduction du partenariat avec l'Université de Caen et l'Intercom de la Vire au Noireau

Marie-Line GUEDJ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La diversification de la programmation et des publics, l'accessibilité des séances à toutes et tous est une des missions premières du cinéma Le Basselin. La mise en place d'animations et de partenariats va dans ce sens. Le cinéma Le Basselin a ainsi mis en place des soirées cinéma à destination des étudiants de Vire Normandie, un mardi par mois, en partenariat avec l'Intercom de la Vire au Noireau et l'association étudiante Vire'ulent.

Ces séances ont pour but de favoriser la fréquentation du cinéma le Basselin par les étudiants de Vire Normandie, en leur permettant de bénéficier d'un tarif à 5 €, de choisir le film et d'avoir accès à l'espace bar après la séance. Il s'agit également de leur donner un temps et un espace convivial et d'échanges entre étudiants virois, étant sur plusieurs établissements et en l'absence de campus.

De son côté, l'Université de Caen souhaite développer des activités culturelles pour ses étudiants sur tout le territoire normand, et leur favoriser l'accessibilité au cinéma, en leur donnant accès à un tarif à 2 €, sur le même modèle que ce qui peut être proposé par le cinéma Lux à l'amphi Daure de l'Université de Caen.

Cette volonté commune d'encourager les sorties cinéma des étudiants a abouti en 2025 à la signature d'une convention de partenariat entre le cinéma le Basselin, l'Université de Caen et l'Intercommunalité, afin de proposer tous les mardis soirs un film pouvant s'adresser aux étudiants.

Ces séances sont accompagnées dans la mesure du possible d'une animation, mais pas systématiquement, le cinéma Basselin ne pouvant pas s'engager à mettre en place une animation chaque mardi, n'ayant pas les capacités du cinéma Lux pour organiser des venues d'équipe de films notamment.

Les animations déjà existantes sont alors valorisées et une attention particulière est portée à la programmation du mardi soir.

Le tarif accordé pour les séances du mardi soir est de 5.90 € pour tous les étudiants, avec une prise en charge de 3,90 € pour ceux qui dépendent de l'Université de Caen, leur permettant de bénéficier d'un tarif à 2 €.

Le tarif accordé pour les soirées étudiantes est de 5 € pour tous les étudiants avec une prise en charge de 3€ pour ceux qui dépendent de l'Université de Caen, leur permettant de bénéficier d'un tarif à 2 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Considérant l'avis favorable de la Commission Éducation, Sports, Vie associative et Développement culturel du 2 septembre 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'avenant de reconduction, ainsi que les prochains renouvellements, de la convention de partenariat avec l'Université de Caen et l'Intercom de La Vire au Noireau.
- De donner tous pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Dimitri RENAULT

Certifié par youtrust

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 08
Nombre de membre absent : 0

Le 28 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 22 septembre 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra		☒		Dimitri RENAULT
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck	☒			
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël		☒		Jacques SALLARD
GOETHALS Corentin	☒			
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Maïlys	☒			
KINIC Pascale	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril		☒		Maryse DUVAUX
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Hélène	☒			
MARCHAND Patrice		☒		Lucien BAZIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MARIE Jérémie		☒		Nicole DESMOTTES
MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie		☒		Martine ROBBES
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier	☒			
PELÉ Jocelyne	☒			
PICOT Régis	☒			
PORÉE Alexandre		☒		Maïlys GUILBERT
POULLARD Philippe	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Pascal MARTIN
RIVOALLAN Mary	☒			
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.